

présence personne indésirable chez notaire

Par max284, le 25/04/2019 à 08:29

bonjour,

j'ai bientôt rdv chez le notaire à Paris pour une succession avec mon ma mère et mon frère .

je ne souhaite pas la présence de ma belle soeur qui a tendance à trop vouloir s'imposer et à se mêler de choses qui ne la regarde pas !

Suis-je dans mon droit de lui refuser d'être présente?

merci

Par youris, le 25/04/2019 à 16:06

bonjour,

s'il s'agit de la succession de votre mère, votre belle-soeur n'est pas concernée par cet héritage qui sera un bien propre de son mari.

vous pouvez refusez qu'elle participe au RDV avec votre notaire, prévenez votre frère.

salutations

Par max284, le 25/04/2019 à 16:08

merci pour votre réponse